

# VILLE DE SAINT-JORY

NEWSLETTER N°4 – juin 2020

LE LIEN DES SAINT-JORYENS...

## Un coup de pouce pour les commerces de proximité et les saint-joryens

La Municipalité a décidé de reconduire les bons d'achat de 50 € à l'ensemble des foyers de la commune. Un coup de pouce pour les commerces de proximité et les habitants durant cette crise sanitaire sans précédent. Des commerçants en tout genre participeront à cette opération voulue par le Maire, Thierry Fourcassier. Les associations de commerçants recevront une somme de la Mairie, qui redistribueront aux commerçants de l'association participant à l'opération. Une somme

de 135 000 € a été allouée par la Municipalité. Les habitants pourront récupérer en Mairie et par secteur les bons à compter de mi-juin. Pour exemple, l'association des commerçants et professionnels du Centre Commercial du Clos de l'Hers, association représentée par son Président, Mathieu Adell, versera la subvention mairie de 28000 € aux commerçants participant à l'opération. Sont concernés : Carrefour Express - Saint-Jory Optique - Boulangerie Chez José - Mikado - ParaPharmacie et masques - l'Aide

à tout - L'Oriental - Le Song Mékong - Maud (sophrologie) - Laetitia (sophrologie) - Coiffure Laurence et David, Esthéticienne Jamila. L'association des commerçants du centre ville avec comme participants : Pulsat Saint-Jory, cakesdesign.fr, Crazy Vap, Crazy Beers, Romain Mouynet coiffure, Boucherie Chez Fred, Esprit de soin, Boulangerie les Frangins, Otrevi, Tutti pizza Saint-Jory, Pizza Montana, Tatto Shop, Au Poil D'Or, Auto Ecole Serge. Les bons réalisés par les commerçants seront comme l'an dernier à récupérer

dans les locaux municipaux. Par ses actions concrètes Saint-Jory s'inscrit dans la continuité de sa politique sociale et solidaire mise en place par Thierry Fourcassier. La commune avait déjà réalisé cette démarche qui avait été plébiscitée par les médias nationaux. Encore aujourd'hui, plusieurs municipalités en France contactent la Mairie de Saint-Jory pour mettre en place des actions similaires.

**Les commerçants, artisans et producteurs qui souhaitent participer peuvent contacter la Mairie.**



## Un quart de nos élèves de retour à l'école

Mardi 12 mai, 97 enfants ont repris le chemin des écoles de la commune. Les enfants ont été répartis en 6 sites (Maternelle du Lac, Maternelle du Canal, École Jean de la Fontaine, École Georges Brassens et l'ancienne école Julien Vidal, École maternelle Sainte-Genève).

Le site Julien Vidal a accueilli des élèves de CE1, CE2 et CM1 des écoles maternelles publiques et privées avec du personnel des écoles publiques et privées. La maternelle de L'École Sainte-Genève a quant à elle accueilli des petites sections et moyennes sections des écoles primaires publiques et privées par du personnel des écoles privées.

Pour cette rentrée, 25% des élèves du public ont retrouvé les bancs de l'école.

La municipalité, les enseignants des écoles publiques et privées,



les animateurs du centre de Loisirs Leo Lagrange, les agents municipaux ont mis en place une organisation permettant de répondre à tous les cas de figure pour accueillir tous les enfants des écoles de Saint-Jory.

Chaque classe est dédoublée afin de recevoir au maximum 15 enfants.

Le 25 mai, pour des raisons de contraintes sanitaires, les ensei-

gnants des écoles maternelles publiques ont décidé de continuer d'accueillir à l'école uniquement les élèves de GS et de ne pas accueillir les PS et MS.

Face à la nécessité de certains parents de faire garder leurs enfants de PS et MS, la municipalité met en place un accueil pour ces élèves. Afin de répondre au mieux aux demandes, un questionnaire a été envoyé par mail par école.

## Plus de 3500 repas distribués pendant le confinement

Le projet initial du "panier repas" proposé par le Maire, Thierry Fourcassier, était initialement dédié aux familles de parents d'élèves d'un Quotient Familial inférieur ou égal à 600 pour compenser l'absence de la cantine scolaire. Rapidement, l'action a été élargie à toutes les familles de Saint-Jory avec un Quotient Familial inférieur ou égal 600 (ou calcul avec ASPA ou avec les impôts).

Avec l'augmentation du portage des repas et la mise en place de l'action solidaire "paniers repas", 250 familles ont bénéficié de ces actions



de solidarité municipale. Au total, 3500 repas ont été distribués en deux mois de confinement : 2800 portages de repas à domicile pour les personnes âgées et à risques ainsi que 650 "paniers repas".

Un grand merci aux agents de la cuisine centrale, les services techniques, l'accueil mairie, le secrétariat des élus et des Ressources Humaines, qui ont permis et réalisé la logistique pour mettre en place les distributions jours après jours.



## Thierry Fourcassier réélu Maire

Le samedi 23 mai a eu lieu au Foyer Rural l'installation du Conseil Municipal suite aux élections municipales du 15 mars 2020. C'est avec un public restreint et dans le respect des mesures barrières que Thierry Fourcassier a été élu Maire pour un second mandat.

L'ensemble des élus étaient présents avec un ordre du jour comprenant la zone d'activités de Braguessou, des reversements de droits de place pour les associations des Pompiers et du Basket, une subvention pour l'association environnementale "Terriens d'abord" avec la fondation LanDestini, des subventions pour les associations des commerçants du Clos de l'Hers et de Cabourdy pour la mise en place des bons de 50 € ou encore une convention avec la CAF pour la prévention des dérives d'internet. Au prochain Conseil Municipal de juin seront votées les subventions pour d'autres associations de commerces de proximité et de producteurs locaux pour les bons de 50 € mais aussi les commissions participatives.

Pour les postes d'Adjoints au Maire, ont été nommés :

1<sup>er</sup> Adjoint : Francis Minuzzo (Urbanisme)

2<sup>e</sup> Adjoint : Martine Agasse (Culture et communication)



3<sup>e</sup> Adjoint : Vincent Valente (Écoles)

4<sup>e</sup> Adjoint : Sophie Meulet (Espace d'Animation)

5<sup>e</sup> Adjoint : Serge Soulet (Travaux)

6<sup>e</sup> Adjoint : Monique Luque Del-Sal (Emploi)

7<sup>e</sup> Adjoint : Franck Gury (Associations)

8<sup>e</sup> Adjoint : Henriette Gobert, (Environnement - PEDT).

**Conseillers Municipaux issus de la liste « Avec vous pour Saint-Jory » :**

Victoria Astegno, élue en charge des Séniors - Thierry Brugere (Sécurité) - Isabelle Etienne (RAM - LAEP) - Jean-Marc Carneiro (Santé, Social - Solidarité) - Gisèle Babin, (Centres de loisirs)

- Philippe Meceguer, (Espaces publics) - Soufia Fezzani (Écoles privées et CMJ) - Jean-Louis Molina (Entreprises et Zones Activités Économiques) - Sophie Caurel (Festivités et Évènements Sportifs) - Rolland De La Hoz (Ressources Humaines) - Marie-Ange Chemin (Animations culturelles) - Sébastien Taupiac (Finances) - Marjorie Buscato (Handicap).

**Conseillers Municipaux issus de la liste « Saint-Jory Demain » :**

Victor Denouvion - Geneviève Ros - Philippe Fort - Naziha Aboulghazi - Pascal Boutry - Isabelle Belbèze - François Linares.



## Participation citoyenne : mise en place de jardins partagés

La municipalité propose de réaliser deux jardins partagés, l'un au Bougeng et l'autre derrière l'école Jean de la Fontaine. Afin de les créer en fonction des

besoins des Saint-Joryens, la municipalité réalise un sondage pour connaître le nombre de personnes intéressées. Si vous souhaitez une parcelle

d'un jardin partagé, indiquez le au secrétariat des élus 05 61 22 91 96 ou [secretariat.mairie@saint-jory.fr](mailto:secretariat.mairie@saint-jory.fr)

### Rolland De La Hoz : « J'ai pour projet de créer un café municipal »



Rolland De La Hoz, 41 ans, comptable en syndic de copropriété, est revenu vivre sur la commune depuis juillet 2012. Désormais Conseiller municipal, il revient sur ses motivations...

Dès son arrivée à Saint-Jory, Rolland a toujours voulu s'investir, donner de son temps, que ce soit dans le milieu associatif ou politique. Au niveau associatif, il explique : « J'ai fait partie de plusieurs bureaux d'associations sportives, comme Saint-Jory Fitness, ou humanitaires sur la commune, et actuellement je suis président du club de tennis ».

Désormais élu, il précise ses motivations : « Je serai en charge de la gestion du personnel, mes

compétences professionnelles et mon expérience personnelle m'ont aussi amené à concrétiser un projet pour notre belle commune ».

Ce projet ? Créer un café municipal. Et d'expliquer : « Il s'agira d'un endroit où l'on puisse venir en famille ou boire un verre après le travail. Il pourra y avoir quelques animations. En somme, un endroit sympa géré par la municipalité pour éviter tout débordement. Le site identifié est la place paysagée de la future mairie à proximité de celle-ci et de la tour qui va être restaurée dans le projet cœur de ville ».

Un lieu et un projet à la croisée de la culture et de l'environnement pour le bien vivre ensemble...



### La vidéoprotection continue de faire ses preuves

Grâce à la vidéo protection, deux jeunes qui installaient un squat dans un local municipal ont été arrêtés. Le site était sous surveillance vidéo pour obtenir un flagrant délit. La Police Municipale a pu intercepter les jeunes en partenariat avec la gendarmerie. Franck Gury adjoint aux sports et Serge Soulet adjoint aux travaux avaient été informés. Une contravention a été relevée aux mis en cause, qui ont aussi vidé les locaux, chargé le camion et nettoyé le site. Thierry Brugère en charge de la sécurité étaient présent pour constater le déroulement de la procédure. Plusieurs enquêtes en cours ont déjà été résolues et d'autres sont sur le point d'être solutionnées grâce à la vidéo protection.

## INFOS PRATIQUES

### MAIRIE DE SAINT-JORY •

Place de la république -

31790 Saint-Jory

Tél. : 05 62 22 91 91

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 9h00 / 12h30 et

14h00/18h00 / Samedi : 9h00/12h00

### L'élu de permanence :

En dehors des horaires d'ouverture des services communaux un(e) élu(e) reste disponible pour gérer les problèmes revêtant un caractère d'urgence. Pour contacter l'élu de

permanence, il convient d'appeler le : 06 85 03 37 04.

### PHARMACIES •

Les deux pharmacies de Saint-Jory, assurent la livraison au domicile.

*La Grande Pharmacie*

Lotissement le Clos de l'Hers

Tél. : 05 61 35 50 14

*Pharmacie de la Nationale*

RD 820 Tél. : 05 34 27 03 27

### PHARMACIES DE GARDE •

**Dimanche 7 juin** : Pharmacie

Schivre-Valette, Avenue de Fronton à Saint-Alban. Tél. : 05 61 70 03 89.

**Dimanche 14 juin** : Pharmacie de la gravette, 14 place de la République à Gagnac-sur-Garonne. Tél. : 05 61 35 92 88.

**Dimanche 21 juin** : Pharmacie de la tour, route de Pechbonnieu à Castelnest. Tél. : 05 62 75 27 15.

**Dimanche 28 juin** : Pharmacie Albus, 18 place de la République à Brugières. Tél. : 05 62 79 14 49.

@ [saint-jory.fr/](http://saint-jory.fr/)



@[saintjory](https://www.facebook.com/saintjory)